

Fonction publique d'Etat

Les fonctionnaires de plus en plus déclassés

lundi 11 mars 2013 , par F. Dayan

Des diplômés du supérieur long déclassés qui occupent des emplois normalement réservés aux titulaires d'un bac ou d'un bac+2 eux même contraints à pourvoir des postes de catégorie C normalement accessibles à partir du brevet des collèges.... telle est une des illustrations du déclassement croissant des fonctionnaires révélé par l'édition 2013 du panorama "Emploi et salaires" de la Dares (ministère du Travail) et de l'Insee

L'édition 2013 Il fait état de fonctionnaires "déclassés", d'un recul de l'âge moyen d'entrée, de plus nombreux passages par le privé. Le niveau de diplôme "est de plus en plus élevé par rapport à celui requis pour occuper les postes" (bac+3 pour la catégorie A, bac pour la B, brevet des collèges pour la C), souligne notamment l'Insee. Selon l'institut, "le phénomène de déclassement à l'entrée dans la FPE est important et s'est accentué au fil du temps".

Ainsi, alors que 39% des bacheliers entrés avant 1980 occupaient un poste de niveau B, ils ne sont plus que 16% depuis 2000. Pourquoi ? Car "plus de 80% des postes de catégorie B sont occupés en premier poste par des agents diplômés du supérieur long".

L'Insee met également en évidence le recul de l'âge moyen d'entrée dans la fonction publique d'Etat : 27 ans après 2000, contre 21 ans avant 1980. "Au fil des générations, l'entrée se fait de moins en moins après la fin des études", souligne-t-on.

En effet, un tiers des agents en poste dans un ministère en 2010 a travaillé dans le privé auparavant. Près de la moitié d'entre eux y est restée au moins 5 ans.